

Une newsletter, pour quoi faire ?

La newsletter du projet éolien des Châteliers vous informe des actualités du développement du projet.

Vous pouvez également retrouver plus de détails sur le site internet du projet, en ligne depuis fin juillet 2022.



→ [Consulter le site internet du projet](#)

Actualité des études

Les études menées depuis décembre 2021 par les bureaux d'études permettent d'obtenir une connaissance fine du site d'implantation. Voici leurs états d'avancement aujourd'hui :

- **Étude acoustique** : des mesures acoustiques estivales ont été réalisées cet été. Elles viennent compléter les mesures hivernales réalisées en début d'année.
- **Étude paysage** : des prises de vue à feuilles tombées vont être réalisées cet hiver.
- **Étude du vent** : le mât de mesure, installé depuis décembre 2021 a recueilli près de 9 mois de données.
- **Étude faune et flore** : les observations sur le terrain se poursuivent cet hiver.

Les résultats de ces études vont permettre à 3D ENERGIES d'analyser différents scénarios d'implantation. À ce jour, le nombre et le dimensionnement des éoliennes ne sont pas encore déterminés.

Zoom sur... l'étude faune et flore



L'observation de la vie animale et végétale sur le site pendant un an est un volet des études réglementaires de faisabilité préalables à l'implantation d'un parc éolien.

Quelles méthodes pour étudier la biodiversité sur le site ?

Les études de faune et de flore sont réalisées par les bureaux d'études indépendants Altifaune et ABIES.

Ils recueillent une multitude de données sur la faune et la flore du site pour :

- **connaître chaque espèce et chaque habitat,**
- **comprendre leur fonctionnement** à l'échelle du site et à une échelle plus large (pour les espèces migrantes par exemple).

Les études se déroulent en trois étapes :

1. **Étude documentaire** sur le territoire du projet : recueil des données disponibles sur les milieux naturels de l'aire d'étude,
2. **Campagne d'inventaire de terrain** sur l'ensemble du site et ses abords,
3. **Analyse des données recueillies** : étude des impacts possibles des futures éoliennes en fonction de l'implantation envisagée.

Les études permettent aux écologues de mettre en place la séquence ERC.

→ **Détails de la séquence ERC**

Les études sont menées en suivant le cadre réglementaire dédié :

- le régime de protection stricte des espèces en application des articles L. 4111 et L. 4112 du Code de l'environnement
- Le régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), dont les éoliennes font parties depuis 2011.

Les principales préconisations du « [Guide relatif à l'élaboration des études impacts des projets de parcs éoliens](#) » (DGPR 2016) sont prises en compte.

Au delà du cadre réglementaire, 3D ENERGIES a souhaité que le bureau d'études réalise des études complémentaires. Ces études poursuivaient les objectifs suivants :

- **Suivre le comportement des chauves-souris** plus précisément : utilisation d'une caméra thermique couplée à un enregistreur ultrasonique,
- **Analyser finement les types de sol présents** : 16 carottages supplémentaires pour compléter l'analyse pédologique.

Depuis fin 2021, 21 visites sur le terrain.



Les passages des écologues ont permis d'observer :

- les différentes espèces de chauves-souris, oiseaux, rapaces, amphibiens, faune terrestre
- la nature des sols



Les passages ont eu lieu à **toutes les saisons** afin d'observer l'évolution de la vie sur le site :

- les passages en automne et en hiver permettent d'observer les espèces en hibernation, et la flore à cette période de l'année.
- les passages au printemps et en été pour observer les migrations, les nidifications et la flore saisonnière.

Ayant commencées en décembre 2021, les études se termineront en novembre 2022.

Photos © Altifaune : Renard roux, Libellule déprimée.

À ce stade, quels espèces sont présentes sur le site ?

Plus de 50 espèces d'oiseaux ont pu être observés au moins une fois par les écologues.



Parmi ces espèces, la bordure sud de la zone a été identifiée comme une zone d'hivernage probable du Pipit farlouse.

Photo ©Altifaune : Alouette lulu

À proximité de la Vonne, en bordure de la zone d'étude, les écologues ont identifié des prairies humides.

Plusieurs amphibiens sont présents dans cette zone : le crapaud épineux, la grenouille rieuse, la grenouille verte et la grenouille rousse.

Photo ©Altifaune : Grenouille rousse



Le retour d'expérience de parcs éoliens en fonctionnement ne fait pas ressortir d'impact particulier sur ces espèces identifiées sur le site des Châteliers.

L'étude des impacts du projet devra vérifier cette compatibilité.

Et maintenant ?

En octobre, les passages sur site des écologues se poursuivront tels que suit :

- Trois observations des migrations des espèces d'oiseaux repérées sur le site
- Observation de la faune terrestre
- Observation et qualification des espèces de chauves-souris présentes sur un espace donné.

Photo ©Altifaune : Pinson du nord



Foire aux questions



Quelles sont les impacts des éoliennes sur les oiseaux ?

Les études permettent de mettre en lumière la richesse de la biodiversité présente sur les sites d'implantation d'éoliennes. Naturellement, la question de la mortalité après l'implantation d'éoliennes revient régulièrement surtout pour les oiseaux.

Le taux de mortalité suite à une collision entre une éolienne et un oiseau est égal en moyenne à 4 oiseaux par éolienne et par an (LPO, 2017). Ce chiffre peut **varier selon la configuration du parc éolien, le relief, les conditions météorologiques** ou encore **la densité de l'avifaune**.

Les études d'impacts permettent de limiter les effets négatifs de l'implantation d'éoliennes, grâce à **un suivi ornithologique réalisé en amont et un suivi de mortalité après l'implantation du parc**.

Mortalité des oiseaux, quelques chiffres.

- Les réseaux routiers et électriques sont responsables de la mort de 30 à 100 et de 40 à 120 oiseaux par km et par an.
- Des centaines de milliers d'oiseaux sont victimes de collisions avec des baies vitrées.
- Selon la LPO, les chats seraient également responsables de la mort de 75 millions d'oiseaux en France par an.

En savoir plus sur l'impact des éoliennes sur l'avifaune

La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) a publié en 2017 une étude sur l'impact du parc éolien français sur l'avifaune.

[→ Consulter l'étude de la LPO](#)

Merci pour votre lecture !

En savoir plus sur [3D ENERGIES](#)

En savoir plus sur [le projet éolien des Châteliers](#)

Agence Tact
8 rue saint Domingue, 44200, Nantes

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous recevez cet email car vous êtes inscrits à notre newsletter

[Se désabonner](#)

